

CS IMMM – 14/03/2023

Ordre du jour

- 1) **Présentation par Nicolas DUGUE (LIUM) des journées IA.**
- 2) Présentation par Sandy Auguste et Karim Adil du dossier "Module de précession & caméra ultra-sensible MET + diffractomètre" en réponse à l'aap Région "Soutien aux infrastructures de recherche".
- 3) Point sur leurs candidatures d'Édouard Boivin et Marwan Deb à l'aap Région "Etoiles Montantes".
- 4) Point sur les CDEs.
- 5) Informations/questions diverses.

Excusé(e)s: P. Pasetto, G. Vaudel, P. Dabo et N. Delorme

CS IMMM – 14/03/2023

Ordre du jour

- 1) Présentation par Nicolas DUGUE (LIUM) des journées IA.
- 2) **Présentation par Sandy Auguste et Karim Adil du dossier "Module de précession & caméra ultra-sensible MET + diffractomètre" en réponse à l'aap Région "Soutien aux infrastructures de recherche".**
- 3) Point sur leurs candidatures d'Édouard Boivin et Marwan Deb à l'aap Région "Etoiles Montantes".
- 4) Point sur les CDEs.
- 5) Informations/questions diverses.

Présentation par Sandy Auguste et Karim Adil du dossier "Module de précession & caméra ultra-sensible MET + diffractomètre" en réponse à l'aap Région "Soutien aux infrastructures de recherche"

Edition 2023 du [dispositif « Infrastructures de recherche ligériennes »](#), ouvert du 11 avril au 12 mai 2023.

Cet appel à projets doit permettre :

- d'investir dans le développement des **infrastructures de recherche discriminantes** et de contribuer, ainsi, à leur excellence académique ;
- **d'encourager une trajectoire d'inscription dans des réseaux nationaux et européens** ;
- de favoriser le **développement de leur offre de services pour amplifier la diffusion de ces technologies de pointe vers l'économie**.

En cohérence avec les orientations nationales et européennes, les projets doivent proposer une **trajectoire visant à répondre aux caractéristiques d'une infrastructure de recherche** qui sont les suivantes :

- une **gouvernance dédiée** avec des instances de pilotage stratégique et scientifique chargées notamment de définir une feuille de route scientifique et technologique ;
- une **programmation budgétaire pluriannuelle** et un **budget formalisé** soumis aux instances pertinentes permettant d'engager une réflexion sur le modèle économique ;
- **l'ouverture aux communautés de recherche, l'accessibilité de l'infrastructure sur la base de l'excellence scientifique des projets évalués par des pairs**;
- **la mise en place d'instances d'évaluation adéquates** ;
- une **offre de services proposée à une (ou plusieurs) communauté(s) d'utilisateurs intégrant les acteurs du secteur économique, avec différents niveaux de tarification** ;
- la proposition d'une **charte d'utilisation, l'engagement dans un processus qualité** et l'inscription dans une dynamique de science ouverte et de maîtrise du cycle de vie des données qu'elle produit et utilise.

Le soutien régional a vocation à contribuer au développement d'infrastructures de recherche à différents stades et se décline par deux modalités d'intervention qui peuvent être sollicitées de façon individuelle ou complémentaire.

Volet investissement

- Ce volet prévoit le **soutien à l'acquisition d'un ensemble d'équipements neufs ou la jouvence d'équipements discriminants (voire unique) intégrés ou en cours d'intégration dans une plateforme.**
- **L'aspect discriminant** ne concerne pas seulement le caractère unique du ou des équipements mais aussi l'offre de compétences associée et la manière dont ces deux éléments combinés valorisent une trajectoire d'inscription dans des réseaux d'excellences nationaux et européens.
- L'acquisition des équipements **peut être complétée par un volet immobilier** dans le cas où l'implantation d'équipements nécessiteraient des aménagements spécifiques.
- Le **coût total du projet s'échelonne de $\geq 150\ 000$ € jusqu'à 1 000 000 € HT**. Le taux d'intervention de la Région peut atteindre jusqu'à 60 % maximum du montant total HT du projet.
- Le plan de financement du projet doit s'appuyer sur le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Volet accompagnement

- Ce volet prévoit l'accompagnement au développement de l'infrastructure et se décline sous deux formats de soutien prenant en compte le niveau d'avancement de la démarche :
 - Pour les projets engageant une démarche de structuration : le soutien prend la forme d'une subvention pour le recours à une prestation, de type étude pour **accompagner la démarche de développement de la plateforme dans le but d'atteindre les critères constitutifs d'une infrastructure.**
 - Pour les projets dont la démarche, déjà engagée, a permis d'identifier des besoins ciblés : le soutien peut concerner ces besoins qui contribueraient à structurer le fonctionnement ou l'offre de service (à titre d'exemples : achats de logiciels de réservation, prestation de communication pour la mise en visibilité de l'offre de service, recrutement pour la mise en place d'une démarche qualité...).
- Le soutien régional s'élève à un montant de 30 000 € et le taux d'intervention de la Région est plafonné à 80% maximum du coût total de l'étude, de la prestation ou du recrutement. Le complément de financement est apporté par le laboratoire et, le cas échéant, par ses tutelles.

*Les directions d'unité de recherche qui répondraient aux attendus de la Région et qui envisageraient de candidater sont invités à informer la Direction Recherche de leur **intention de dépôt avant le lundi 27 mars 2023.***

CS IMMM – 14/03/2023

Ordre du jour

- 1) Présentation par Nicolas DUGUE (LIUM) des journées IA.
- 2) Présentation par Sandy Auguste et Karim Adil du dossier "Module de précession & caméra ultra-sensible MET + diffractomètre" en réponse à l'aap Région "Soutien aux infrastructures de recherche".
- 3) Point sur leurs candidatures d'Édouard Boivin et Marwan Deb à l'aap Région "Etoiles Montantes".**
- 4) Point sur les CDEs.
- 5) Informations/questions diverses.

Point sur leurs candidatures d'Édouard Boivin et Marwan Deb à l'aap Région "Étoiles Montantes".

Edition 2023 [dispositif "Étoiles montantes en Pays de la Loire"](#), ouvert du 11 avril 2023 au 05 mai 2023.

Ce dispositif vise à **identifier et accompagner les jeunes chercheurs les plus prometteurs déjà en place dans les laboratoires ligériens**. Il s'agit de leur **donner les moyens de développer leur projet de recherche pour leur permettre d'accéder rapidement à une reconnaissance internationale**. Toutes les thématiques scientifiques sont recevables.

Les candidatures attendues sont celles **de jeunes chercheurs, ayant soutenu leur thèse il y a moins de 10 ans**, et disposant du **potentiel permettant de décrocher à court terme un financement de l'ERC (European research council) Starting ou Consolidator Grant**. Le candidat doit déjà être en poste statutaire dans un laboratoire ou lauréat d'une chaire de professeur junior à l'Université du Mans.

Evolutions opérés par la Région en 2023 :

- La **candidature à l'appel "Étoiles Montantes" est exclusive de toute autre demande**, la même année, sur un dispositif d'attractivité de la Région (PULSAR – Connect Talent) ;
- Dans l'hypothèse d'un dépôt de candidature simultané au dispositif ANR JCJC et à l'instrument régional Étoiles montantes, tout succès au dispositif JCJC rendra inéligible la candidature au dispositif régional Étoiles Montantes.

La durée du projet peut s'échelonner de **18 à 24 mois**. Le financement régional couvre la période qui précède le dépôt du dossier ERC. Le montant du **soutien régional est plafonné à 140 000 €**. **Un cofinancement est attendu de la part de la/des tutelle(s), égal à au moins 15 % du coût total du projet**. A ce titre, l'établissement propose de **cofinancer 6 mois de post-doctorat, venant compléter les 12 mois de post-doctorat financés sur la subvention régionale**.

La **détection d'un candidat** attestant d'un haut niveau scientifique est réalisée **par son directeur de laboratoire** ; celui-ci a la **charge de présenter la candidature à l'ensemble des tutelles de son unité**. **Un laboratoire ne peut proposer qu'une seule candidature par an**. J'invite donc les responsables des unités de recherche multi-sites à se concerter avec leurs collègues des autres établissements, pour identifier, le cas échéant, un enseignant-chercheur ou un chercheur à soutenir en vue du dépôt d'un projet "Étoiles montantes".

En votre qualité de Directeur/Directrice d'unité de recherche, je vous prie **d'informer la Direction Recherche de toute intention de dépôt d'un projet "Étoiles montantes" au sein de votre laboratoire et de vos demandes de cofinancement, impérativement avant le vendredi 24 mars 2023**. Cela permettra à la Direction Recherche de prendre contact avec les déposants et de les accompagner dans le montage de leur projet.

Deux candidats:

1) Edouard Boivin, MCF depuis 09/2022, MI, 33 ans (né le 06/05/1989), date de soutenance : 24/11/2017.

→ **ERC Starting Grant**: researchers with **2-7 years of experience since completion of PhD**, a scientific track record showing great promise and an excellent research proposal can apply.

16 articles (2016-2022); h = 11; 471 citations (Scopus, 14/03/2023)

2) Marwan Deb, CPJ depuis 09/2022, PSC, soutenance en 11/2013

→ **ERC Consolidator Grant**: researchers with **7-12 years of experience since completion of PhD**, a scientific track record showing great promise and an excellent research proposal can apply.

27 articles (2012-2022); h = 13; 432 citations (Scopus, 14/03/2023)

CS IMMM – 14/03/2023

Ordre du jour

- 1) Présentation par Nicolas DUGUE (LIUM) des journées IA.
- 2) Présentation par Sandy Auguste et Karim Adil du dossier "Module de précession & caméra ultra-sensible MET + diffractomètre" en réponse à l'aap Région "Soutien aux infrastructures de recherche".
- 3) Point sur leurs candidatures d'Édouard Boivin et Marwan Deb à l'aap Région "Etoiles Montantes".
- 4) **Point sur les CDEs.**
- 5) Informations/questions diverses.

Point sur les CDEs

9. NOUVELLE RÉPARTITION DES CONTRATS DOCTORAUX ÉTABLISSEMENT BASE DE CALCUL DE LA RÉPARTITION DES THÈSES ÉTABLISSEMENTS

ED	LABO	HDR		10		
3MG	IMMM	49		3,16129	3,29032	3
	LPG	2		0,12903		
MaSTIC	LIUM	7		0,45161	0,83871	1
	LMM	6		0,3871		
SIS	LAUM	36		2,32258	2,32258	2
VAAME	BIOSSE	7		0,45161	0,45161	0,5
STT	CreAAH	3		0,19355	0,83871	1
	ESO	6		0,3871		
	TEMOS	4		0,25806		
EDGE	ARGUMANS	4		0,25806	0,90323	1
	GAINS	10		0,64516		
ECLIS	MIP	3		0,19355	0,45161	1
	CREN	4		0,25806		
ALL	3L.AM	14		0,90323	0,90323	1
Total		155		10		10,5

CETTE BASE DE CALCUL A ÉTÉ COMPLÉTÉE PAR DES AJUSTEMENTS LIÉS À UNE POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT, NOTAMMENT EN LIEN AVEC UN ÉQUILIBRE AU NIVEAU DES LABORATOIRES ET DES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES.



9. NOUVELLE RÉPARTITION DES CONTRATS DOCTORAUX ÉTABLISSEMENT

Proposition Répartition Allocations Doctorales (2023-2027)

ED	LABO	Contrats doctoraux	Notes complémentaires
3MG	IMMM	3 (+ 0,5 de 2024 à 2027)	Plus 0,5 de 2024 à 2027 pour financer soutien spécifique à UMR LPG (Thèse en 2025 et 2027)
	LPG		
MaSTIC	LIUM	1	Soit 1 tous les 2 ans pour chaque laboratoire
	LMM		
SIS	LAUM	2	Plus 1 contrat au titre de l'EUR IA-GS
VAAME	BIOSSE	0,5	1 contrat tous les 2 ans
STT	CreAAH	1	Concours géré par l'ED
	ESO		
	TEMOS		
EDGE	ARGUMANS	1	Soit 1 tous 2 ans pour chaque laboratoire
	GAINS		
ECLIS	MIP	1	Soit 1 tous les 2 ans pour chaque laboratoire
	CREN		
ALL	3L.AM	1	Concours géré par l'ED
Sous total (Contrats Etablissement)		11,0	<i>(10,5 en 2023)</i>
Politique établissement			Notes complémentaires
IA-GS (ED SIS)	LAUM	1	Soutien à l'IA-GS
AAP SHS-Région	Labo-MSH	0,5 + 0,5	2 co-financements ouverts à l'ensemble des labos en LLSH et DEG sur support soclé LPR
AAP -COMUE	Ouvert	0,5	Co-Financement LMU avec l'Université d'Angers (labos LMU et UA)
Sous total (Contrats Etablissement)		2,5	
Contrat Pré-Flechés			Notes complémentaires
Allocation Collectivités Mayennaises	LIUM/BIOSSE	1	
DSP	THEMIS	1	Ancien poste MCF
Sous total		2,0	
TOTAL		15,5	<i>(15 en 2023)</i>

2023-2026								
ED	LABO	HDR	10	répartition HDR	politique établissement			
3MG	IMMM	48	3.117	3.25	3	arrondi		3
	LPG	2	0.130				bonus 0.4	0.4
MaSTIC	LIUM	7	0.455	0.84	1	arrondi		1
	LMM	6	0.390					
SIS	LAUM	36	2.338	2.34	2	arrondi	IA-GS : 1	3
VAAME	BIOSSE	7	0.455	0.45	0.5	arrondi		0.5
STT	CreAAH	3	0.195	0.84	1	arrondi	appel SHS : 2 * 0.5	5
	ESO	6	0.390					
	TEMOS	4	0.260					
EDGE	ARGUMANS	4	0.260	0.91	1	arrondi		
	GAINS	10	0.649					
ECLIS	MIP	3	0.195	0.45	1	arrondi & bonus 0.5		
	CREN	4	0.260					
ALL	3L.AM	14	0.909	0.91	1	arrondi		
Sous total		154	10		10.5			12.9
DSP	Themis-UM	7			1	financé sur MCF vacant		1
Total		161						13.9

ED	LABO	HDR	% HDR ETAB		CDE sur 5 ans	CDE/HDR sur 5 ans		ED	% CDE	CDE sur 5 ans en plus	
3MG	IMMM	48	29.8	31.1	15	0.31	0.34	3MG	24.5%		
	LPG	2	1.2		2	1.00					
MaSTIC	LIUM	7	4.3	8.1	5	0.38	0.38	MaSTIC	7.2%		
	LMM	6	3.7								
SIS	LAUM	36	22.4	22.4	10	0.28	0.42	SIS	21.6%	IA-GS	5
VAAME	BIOSSE	7	4.3	4.3	2.5	0.36	0.36	VAAME	3.6%		
STT	CreAAH	3	1.9	34.2	5	0.38	0.55	STT	43.2%	SHS	5
	ESO	6	3.7								
	TEMOS	4	2.5								
EDGE	ARGUMANS	4	2.5								
	GAINS	10	6.2								
ECLIS	MIP	3	1.9								
	CREN	4	2.5								
DSP	Themis-UM	7	4.3		5	0.71		DSP			
ALL	3L.AM	14	8.7	5	0.36	ALL					
Totaux		161	100		59.5	0.37	0.43	Moyenne toutes EDs	69.5		
					sur 59.5		sur 69.5				

21.6%

IMMM: 30% des HDR bénéficieront de 22% des contrats !

Disparités entre ED/labo en terme de CDE/HDR : de 0.34 (IMMM), 0.37 (S&T, avec IA-GS !) à 0.55 (SHS) et 0.71 pour MIP & CREN...

SHS : 34% des HDR bénéficieront de 43% des contrats !

CS IMMM – 14/03/2023

Ordre du jour

- 1) Présentation par Nicolas DUGUE (LIUM) des journées IA.
- 2) Présentation par Sandy Auguste et Karim Adil du dossier "Module de précession & caméra ultra-sensible MET + diffractomètre" en réponse à l'aap Région "Soutien aux infrastructures de recherche".
- 3) Point sur leurs candidatures d'Édouard Boivin et Marwan Deb à l'aap Région "Etoiles Montantes".
- 4) Point sur les CDEs.
- 5) **Informations/questions diverses.**

1) Recensement thématiques

	PERS RECHERCHE		PERS APPUI		TOTAUX	
<u>MI princip.</u>	18	22	3	3	21	25
<u>MI second.</u>	4		0		4	
<u>PSC princip.</u>	22	31	2	3	24	34
<u>PSC second.</u>	9		1		10	
<u>POL princip.</u>	19	24	3	4	22	28
<u>POL second.</u>	5		1		6	
<u>SO princip.</u>	14	14	2	2	16	16
<u>SO second.</u>	0		0		0	

2) CPJ

Copil R 03/03/2023: CPJ LMU. 2023 : MATH- IRA, 2024: IMMM, 2025: CreAAH

3) MT180